



## TABLEAU DES GARANTIES - Saison 2018

Formules proposées			
Coût annuel de l'assurance • Garanties	Mini-Braquet • 14,50 €	Petit-Braquet • 16,50 €	Grand-Braquet • 64,50 €
Responsabilité civile	oui	oui	oui
Recours et Défense pénale	oui	oui	oui
Accident corporel	non	oui	oui
Assurance Rapatriement	non	oui	oui
Dommmages au casque	non	oui	oui
Dommmages cardio-fréquencemètre (1)	non	oui	oui
Dommmages au vélo	non	non	oui, 1 500 €
Dommmages au GPS (2)	non	non	oui, 300 €
Dommmages aux équipements vestimentaires	non	non	oui, 160 €
Décès suite à un AVC/ACV : capital versé sans présentation d'un test à l'effort de moins de deux ans (3)	non	oui, 1 500 €	oui, 2 500 €
Décès suite à un AVC/ACV : capital versé avec présentation d'un test à l'effort de moins de deux ans (3)	non	oui, 3 000 €	oui, 7 500 €
Décès suite accident	non	oui, 5 000 €	oui, 15 000 €
Invalité IPP	non	oui, 30 000 €	oui, 60 000 €

(1) Seul le cardio-fréquencemètre à fonction unique est garanti

(2) Les Smartphones sont exclus de la formule grand braquet

(3) Cette garantie n'est ouverte qu'aux seules "Vélo Rando" et Vélo Sport"  
La licence "Vélo Balade" ne pourra pas y prétendre.

- **ACV** : accident cardio - vasculaire

- **AVC** : acident vasculo - cérébral

- **IPP** : invalidité partielle permanente